

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 04110

Numéro SIREN : 528 556 806

Nom ou dénomination : ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2020 sous le numéro de dépôt 13614

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/13614

Déposant :

Nom/dénomination : ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 528 556 806

N° gestion : 2010 B 04110

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 442 170 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Nathalie CAUSSE

Directrice générale



Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Note n°	31/03/2020 (12 mois)	31/03/2019 (12 mois)
Ecart d'acquisition	4.1	7 813	7 706
Immobilisations incorporelles	4.2	214	218
Immobilisations corporelles	4.3	2 289	2 301
Immobilisations financières	4.5	650	509
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		10 966	10 734
Stocks et en-cours	4.6	3 354	3 733
Clients et comptes rattachés	4.7	34 031	36 203
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	7 295	6 913
Impôts différés actifs	6.1	559	556
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités	4.10	18 172	20 487
Actif circulant		63 411	67 891
Total de l'actif		74 377	78 625

PASSIF (K€)	Note n°	31/03/2020	31/03/2019
Capital	4.11	9 442	8 321
Primes		851	293
Réserves consolidées		10 502	9 677
Résultat consolidé		2 082	1 874
Capitaux propres (part du groupe)		22 878	20 165
Intérêts minoritaires		212	1 661
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	1 935	1 837
Impôts différés passif	6.1	178	172
Provisions pour risques et charges	7.1.11	2 113	2 009
Emprunts et dettes financières	4.13	12 124	13 864
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	18 208	17 127
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	18 842	23 800
Dettes		49 175	54 790
Total du Passif		74 377	78 625

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Chiffre d'affaires	102 796	94 022
Autres produits d'exploitation	214	778
Achats consommés et sous-traitance	-43 833	-39 189
Charges de personnel	-37 689	-35 413
Impôts et taxes	-1 969	-1 678
Autres charges d'exploitation	-15 156	-13 500
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 293	-1 127
Résultat d'exploitation	3 072	3 894
Résultat financier	-521	-226
Résultat courant des entreprises intégrées	2 551	3 667
Résultat exceptionnel	1 020	451
Impôts sur les résultats	-1 426	-1 590
Résultat net des entreprises intégrées	2 145	2 528
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 145	2 528
Intérêts minoritaires	63	653
Résultat net (part du groupe)	2 082	1 874
Résultat par action	2,50	2,25
Résultat dilué par action	2,50	2,25

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Tableau des flux de trésorerie

en K€		31/03/2020	31/03/2019
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	2 145	2 528
	Amortissement des immobilisations	1 052	719
	Variation des provisions	178	584
	Plus et moins values de cession	-62	-895
	Impôts différés	-43	132
	Subventions virées au résultat		
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 270	3 068
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Ecart de conversion sur la CAF		
	Variation des stocks	88	-104
	Transferts de charges à répartir		
	Variation des créances d'exploitation	-844	2 793
	Variation des dettes d'exploitation	-972	5 052
	Variation nette exploitation	-1 728	7 741
	Variation nette hors exploitation		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-1 728	7 741
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		1 542	10 809
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisition d'immobilisations	-558	-768
	Variation des dettes et créances sur immobilisations		35
	Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	73	3 076
	Autres	-354	
	Décaissement sur acquisition immobilisations financières	-232	-77
	Encaissement sur cession immobilisations financières		213
	Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation	-253	-5 337
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		(1 324)	(2 858)
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports	1 679	
	Correction d'erreur		
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-1 075	-1 462
	Dividendes versés aux minoritaires		
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires	-1 491	
	Financements divers		-4
	Encaissements provenant d'emprunts	700	6 090
	Remboursement d'emprunts	-2 349	-2 957
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(2 536)	1 667
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)		(2 318)	9 618
Incidences des variations de taux de change			-17
TRESORERIE A L'OUVERTURE (3)		31/03/2019	19 248
TRESORERIE A LA CLOTURE (3)		31/03/2020	16 930
			19 248

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2018	8 321	293	8 744	1 751	19 109	1 477	20 587
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 751	-1 751	0		0
Résultat de l'exercice				1 874	1 874	653	2 527
Dividendes distribués			-800		-800	-662	-1 462
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			-18		-18	1	-18
Entrées de périmètre					0	192	192
Variation du pourcentage d'intérêt					0		0
Solde au 31/03/2019	8 321	293	9 677	1 874	20 166	1 661	21 826
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 874	-1 874	0		0
Résultat de l'exercice				2 082	2 082	63	2 145
Dividendes distribués			-1 051		-1 051	-23	-1 074
Variations du capital de l'entreprise consolidante	1 121	558			1 679		1 679
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			0	-3	-3	1	-3
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt					0	-1 491	-1 491
Solde au 31/03/2020	9 442	851	10 500	2 080	22 873	210	23 083

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	10
2.	Activité(s) et périmètre	11
2.1.	Activité(s)	11
2.2.	Organigramme au 31 mars 2019	11
2.3.	Entités consolidées	12
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Date d'arrêté des comptes	14
2.6.	Entrées de périmètre	15
2.7.	Sorties de périmètre	16
2.8.	Variation des pourcentages d'intérêts	17
2.9.	Comparabilité des comptes	17
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	18
3.1.	Référentiel comptable	18
3.2.	Modalités de consolidation	18
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	20
3.4.	Changement de méthode	22
4.	Notes sur les postes du bilan	23
4.1.	Écarts d'acquisition	23
4.2.	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	25
4.3.	Immobilisations corporelles	27
4.4.	Location financement	28
4.5.	Immobilisations financières	28
4.6.	Stocks et en-cours	29
4.7.	Clients et comptes rattachés	30
4.8.	Autres créances et comptes de régularisation	30
4.9.	Dépréciations sur actifs circulants	31
4.10.	Trésorerie active	31
4.11.	Composition du capital social	31
4.12.	Provisions pour risques et charges	32
4.13.	Emprunts et dettes financières	33
4.14.	Fournisseurs et autres dettes	34
5.	Postes du compte de résultat	35

6.	Impôt sur les sociétés	39
7.	Autres informations	42
8.	Informations sectorielles	43
9.	Parties liées	44

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Création d'une filiale :

- Transformation de l'établissement au Gabon en filiale de PLCB SAS sous la dénomination PLCB GABON.

Sortie de plusieurs sociétés :

- La SCI DICI est en cours de liquidation. Elle a été déconsolidée.
- La SCI JASMIN est en cours de liquidation. Elle a été déconsolidée.
- La société IDR est en cours de liquidation. Elle a été déconsolidée.
- La société TROUVAY AND CAUVIN BURKINA a été liquidée. Elle a été déconsolidée.
- La société TROUVAY AND CAUVIN KENYA a été liquidée le 11/01/2020. Elle a été déconsolidée.

Enfin, la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Toutefois, la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 31 mars 2020 n'est pas de nature à remettre en cause sa continuité d'exploitation.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture.

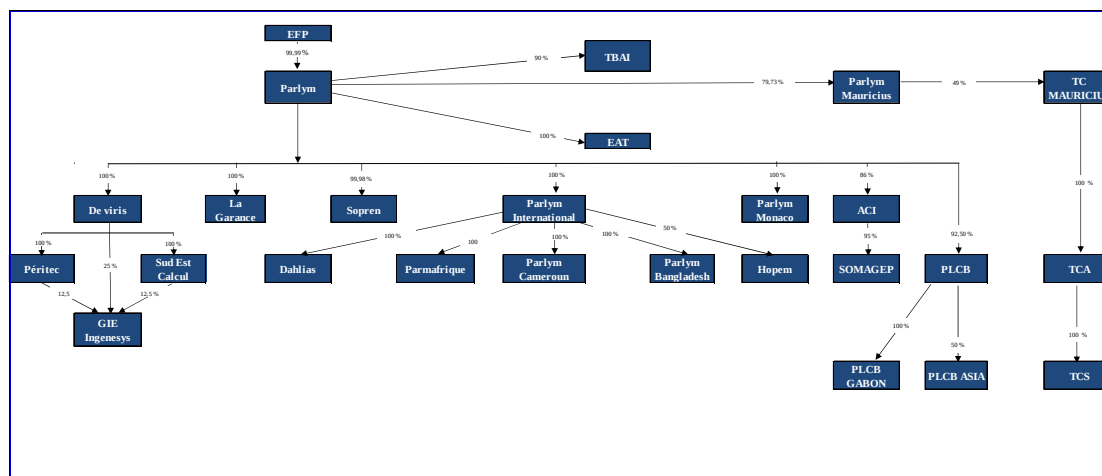
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.1.

2.2. Organigramme au 31 mars 2020



© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Méthode de consolidé 2020	Méthode de consolidé 2019	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
					2020	2019	2020	2019
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	Intégration globale	Intégration globale	99,98%	99,98%	99,97%	99,97%
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	69,99%
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	70,00%	99,99%	69,99%
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,98%
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	69,99%
GIE Ingenesys	Martignes (France)	504251620	Intégration globale	Intégration globale	50,00%	50,00%	49,99%	34,99%
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	Intégration globale	Intégration globale	90,00%	80,00%	89,99%	79,99%
EAT	Suresne (France)	383195021	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	80,00%	99,99%	79,99%
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration globale	Intégration globale	79,73%	79,73%	79,72%	79,72%
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
ACI	Chaponnay (France)	404442063	Intégration globale	Intégration globale	86,00%	86,00%	86,00%	86,00%
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	Intégration globale	Intégration globale	95,00%	85,00%	81,70%	73,10%
PLCB	Gelos (France)	514789353	Intégration globale	Intégration globale	92,50%	92,50%	92,50%	92,50%
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	50,00%	50,00%	46,25%	46,25%
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	100,00%	100,00%	46,25%	46,25%
PLCB GABON	Port Gentil (GABON)		Intégration globale		100,00%	0,00%	92,50%	0,00%
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	92,50%	0,00%	99,98%
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	100,00%	0,00%	39,06%
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	99,80%	0,00%	92,32%
IDR	Castres (France)	401010095	Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	51,00%	0,00%	25,50%
PARLYM MONACO	Monaco		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Le poste « titres de participation » comprend essentiellement :

	% contrôle	Brut	Provision	Net
Parlym SAS	99,99 %	502 714 €	502 714 €	-
TCA	49,00 %	222 670 €	148 843 €	73 827 €
EFP	Société mère	205 201 €	-	205 201 €

La société Elyse Technologie a été acquise en 2016. EFP détient Elyse Technologie à hauteur de 26%, cependant, cette société a été exclue du périmètre de consolidation. Le groupe n'exerce pas d'influence, dite notable et ne siège pas à l'organe de direction. C'est la raison pour laquelle, elle a été considérée comme non consolidable.

2.5. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date de clôture	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	31/03/2020	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2020	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Dahlia SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
EAT	Suresne (France)	383195021	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
ACI	Chaponnay (France)	404442063	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
PLCB	Gelos (France)	514789353	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
PLCB GABON	Port Gentil (GABON)		31/03/2020	01/01/2020 au 31/03/2020	3 mois	3
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	/	0 mois	4
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	/	0 mois	4
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	5
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	6
IDR	Castres (France)	401010095	31/12/2019	/	0 mois	4
PARLYM MONACO	Monaco		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2020) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2019. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020.

(3) La société PLCB GABON a été créée le 12/12/2019. Le résultat a donc été intégré pour 3 mois, soit du 01/01/2020 au 31/03/2020.

(4) Les SCI DICI et JASMIN ainsi que la société IDR sont en cours de liquidation à la date de clôture de l'exercice. Les sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation et il n'y a pas eu d'activité résiduelle.

(5) La société TC BURKINA est en cours de liquidation à la date de clôture de l'exercice. La société a été exclue du périmètre de consolidation. Il y a eu une activité résiduelle sur l'exercice.

(6) La société TC KENYA a été liquidée le 11/01/2020. Elle a donc été déconsolidée à la clôture de l'exercice. L'activité résiduelle a cependant été intégrée.

2.6. Entrées de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos le 31 mars 2020 a été caractérisé par l'acquisition de PLCB GABON :

PLCB GABON :

La société PLCB GABON est entrée dans le périmètre de consolidation via la transformation de la succursale Gabon en société distincte de PLCB SAS. Elle est détenue par PLCB SAS à hauteur de 100 %. La société a été intégrée à partir du 1^{er} janvier 2020. L'opération n'a pas généré d'écart d'acquisition :

- Chiffre d'affaires : 149 K€ ;
- Résultat d'exploitation : 23 K€ ;
- Résultat net : 15 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.7. Sorties de périmètre

Plusieurs sorties de périmètre ont été réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 :

SCI DICI :

La SCI DICI détenue à 100 % par PARMAFRIQUE est en cours de liquidation à la date de clôture. La société n'a pas eu d'activités résiduelles au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

SCI JASMIN :

La SCI JASMIN détenue à 100 % par PARMAFRIQUE est en cours de liquidation à la date de clôture. La société n'a pas eu d'activités résiduelles au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

IDR :

IDR détenue à 51 % par PARLYM SAS est en cours de liquidation à la date de clôture. La société n'a pas eu d'activités résiduelles au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

Elle a été déconsolidée car le groupe n'est plus en situation de contrôle au sens consolidé du terme.

Les titres sont maintenus en consolidation et figés à leur valeur consolidée du bilan précédent (après plafonnement à 0).

TC Burkina :

TC BURKINA détenue à 100 % par TC AFRIQUE est en cours de liquidation à la date de clôture. La société a eu une activité résiduelle au cours de l'exercice.

- Chiffre d'Affaires : 106 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 8 K€ ;
- Résultat net : - 23 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;

- Emprunts bancaires : Néant.

TC Kenya :

TC KENYA détenue à 100 % par TC MAURITIUS a été liquidée le 11 janvier 2020. La société a eu une activité résiduelle au cours de l'exercice.

- Chiffre d'Affaires : 183 K€ ;
- Résultat d'exploitation : 169 K€ ;
- Résultat net : 116 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.8. Variation des pourcentages d'intérêts

Les mouvements sur les détentions des titres sont les suivants :

- La société HCA a apporté 10% des titres TBAI à PARLYM SAS pour un montant de 114 623 €. Cette opération porte à 90 % le pourcentage de détention de la société TBAI.
- La société HCA a apporté 30% des titres DE VIRIS à PARLYM SAS pour un montant de 1 342 699 €. Cette opération porte à 100 % le pourcentage de détention de la société DE VIRIS. Cette opération entraîne également une variation sur les filiales de DE VIRIS à savoir SEC et PERITEC passant de 70% à 100% ainsi que le GIE qui passe de 35 % à 50% de détention.
- La société HCA a apporté 20% des titres EAT à PARLYM SAS pour un montant de 113 102 €. Cette opération porte à 100 % le pourcentage de détention de la société EAT.
- La société ACI a acquis 10% des titres de SOMAGEP pour un montant de 31 564 €. Cette opération porte à 81,70% le pourcentage de détention de SOMAGEP.

2.9. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2020 total	Entrées 2020	Hors entrées 2020	Impact changement méthode de consolidation	31/03/2019 total	Dont sorties en 2020	31/03/2019 hors sorties 2020	Variation périmètre constant (en K€)	Variation périmètre constant (en %)
Chiffres d'affaires	102 796	149	102 647		94 022	2 486	91 536	11 111	12,1%
Résultat d'exploitation	3 072	23	3 049		3 888	-1 051	4 939	-1 890	-38,3%
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	2 082	15	2 067		2 528	-740	3 268	-1 201	-36,8%

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1er janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 et 31 mars 2019 Cf. § 2.5. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP, a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice au titre de l'application de la nouvelle réglementation s'élevaient à 557 K€. Elles ont été annulées cet exercice car elles

concernaient une société déconsolidée au 31/3/2020 (IDR).

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	N/A
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du

CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés IDR, PLCB SAS, PLCB COREE DU SUD, TCS, TCB, P. MAURICIUS, TCK et TCM.

Le groupe opte pour présenter le crédit d'impôt compétitivité en « Charges de personnel ».

Le CICE a permis de participer partiellement au financement des investissements pour la majorité de son montant.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS à 28 % dans les comptes consolidés du groupe EFP. Il n'a pas été tenu compte de la modification future à 25 %. L'impact estimé de 21 K€ étant non significatif.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés

se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif (environ 1 K€) sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

en K€	Date d'acquisition	31/03/2019	Augmentation	Diminution	31/03/2020
Valeurs brutes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	2 138			2 138
	Groupe Parlym (usufruit)	293			293
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	66	166		232
	IDR	709		343	366
	TBAI	269	47		316
	EAT	2 397		112	2 285
	TCM	136			136
	TCK	352	7		359
	ACI	1 399			1 399
	PLCB SAS	3 257			3 257
	SOMAGEP	58	7		65
	PLCB COREE	5			5
Total Ecarts d'acquisition Bruts		11 325	227	455	11 097
Amortissements et dépréciations	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	1 061			1 061
	Groupe Parlym (usufruit)	163			163
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	-10			-10
	IDR	709		343	366
	TBAI	33			33
	EAT	928			928
	TCM	136			136
	TCK	352	8		360
	ACI				
	PLCB SAS				
	SOMAGEP				
	PLCB COREE				
Total Amortissements et dépréciations		3 619	8	343	3 284
Valeurs nettes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym				
	Groupe Parlym	1 077			1 077
	Groupe Parlym (usufruit)	130			130
	TCA				
	DE VIRIS	76	166		242
	IDR	0			0
	TBAI	236	47		283
	EAT	1 469		112	1 357
	TCM	0			0
	TCK		-1		-1
	ACI	1 399			1 399
	PLCB SAS	3 257			3 257
	SOMAGEP	58	7		65
	PLCB COREE	5			5
Total Ecarts d'acquisition Nets		7 707	219	112	7 814

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

Les variations des écarts d'acquisition sur l'exercice sont liées :

- A l'acquisition des parts minoritaires de TBAI. Cette opération générant un écart d'acquisition de 47 K€ ;
- A l'acquisition des parts minoritaires de la société De Viris. Cette opération générant un écart d'acquisition de 165 K€ ;
- A la dépréciation de la totalité des écarts d'acquisition concernant la société IDR pour 343 K€.

Il n'a pas été constaté d'écarts d'acquisition négatifs.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	en K€	31/03/2019	Mouvement de périimètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2020
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	11			14		-3
	Concessions, brevets, marques	1 603	-25	233	158	0	1 654
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total brut	1 614	-25	233	172	0	1 651
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1			0		1
	Concessions, brevets, marques	1 395	-20	230	171	0	1 436
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total amort et dépréciations	1 397	-20	230	171	0	1 437
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	10			13		-4
	Concessions, brevets, marques	208	-5	3	-12	0	218
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total net	218	-5	3	1	0	214

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.3. Immobilisations corporelles

en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2020
Terrains	128					128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	1 649		3			1 652
Constructions en crédit-bail	772					772
Installations techniques, matériel et outillage	168	-18	37	-44	0	231
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	2 729	-106	298	272	0	2 649
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	13		-13		0	
Total brut	5 459	-125	325	228	0	5 432
Terrains						
Terrains en crédit-bail						
Constructions	720		94		0	814
Constructions en crédit-bail	547			-17		564
Installations techniques, matériel et outillage	69	-8	68	6	0	123
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	1 822	-103	158	236	0	1 642
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total amortissements et dépréciations	3 158	-110	319	224	0	3 142
Terrains	128					128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	929		-91		0	838
Constructions en crédit-bail	225			17		208
Installations techniques, matériel et outillage	99	-11	-31	-50	0	108
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	908	-3	140	36	0	1 008
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	13		-13		0	
Total net	2 301	-14	6	4	0	2 289

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (Inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-564	208	225
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-564	208	225

4.5. Immobilisations financières

en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2020
Valeurs brutes						
Titres de participations	2	503	279		149	933
Créances rattachées à des participations	1	0	19	0		21
Prêts	10				0	10
Autres immobilisations financières	497	-17	15	82	0	412
Total brut	509	486	313	81	148	1 375
Dépréciations						
Titres de participations		503		0	149	652
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total dépréciations		503		0	149	652
Valeurs nettes						
Titres de participations	2		279	0	0	281
Créances rattachées à des participations	1	0	19	0		21
Prêts	10				0	10
Autres immobilisations financières	497	-17	15	82	0	412
Total net	509	-17	313	81	-1	723

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Les travaux en cours sont principalement évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

	en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Variation	31/03/2020
Valeurs brutes	Matières premières			486	486
	En-cours	2 519	-210	-672	1 636
	Produits intermédiaires et finis			0	0
	Marchandises	1 330	-82	111	1 359
	Total brut	3 849	-292	-75	3 481
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	116		13	129
	Total dépréciations	116		13	129
Valeurs nettes	Matières premières			486	486
	En-cours	2 519	-210	-672	1 636
	Produits intermédiaires et finis			0	0
	Marchandises	1 214	-82	98	1 231
	Total net	3 733	-292	-88	3 353

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	Échéances		31/03/2019
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	35 515	35 515		37 414
Dépréciations créances clients	-1 484	-1 484		-1 211
Créances clients et comptes rattachés nettes	34 031	34 031		36 203

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	877	877			877	660
Autres créances	3 768	3 472			3 768	4 707
Comptes courants débiteurs	296	296			296	228
Charges constatées d'avance	2 440	2 440		-85	2 355	1 318
Total Autres créances	7 380	7 084		-85	7 295	6 913

Méthode de dépréciation des créances :

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

en K€	31/03/2019	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2020
Sur stocks	115		13		129
Sur créances clients	1 210	-68	611	269	1 484
Sur autres créances			85		85
Sur placements					
Total dépréciations actifs circulants	1 325	-68	710	269	1 697

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Mouvements de périmètre	Dépréciation	31/03/2020	31/03/2019
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	18 172	-2 056		18 172	20 487
Total	18 172			18 172	20 487

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2020, le capital social se compose de 944 217 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il y a eu une augmentation de capital de 112 115 actions au cours de l'exercice.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2020
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 586	-5	144	0		1 724
Provisions pour grandes révisions						
Provisions pour restructuration						
Provisions pour litiges	241	-69	53	36		189
Provisions pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	11	-6	17			22
Ecart d'acquisition négatifs						
Provisions impôts différés passif	172		6			178
Total	2 009	-80	220	36		2 113

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survaleurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 220 K€, dont 6 K€ d'impôts différés, 70 K€ en exploitation et 144 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 36 K€, dont 36 K€ en exploitation,

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 67 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - o 0.85 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2019 ;
 - o 1.45 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2020 ;
 - o 6.20 % et 6.45 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 410	10 768	2 739	8 029	
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	12 410	10 768	2 739	8 029	
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	181	114	114		
Total emprunts et dettes financières diverses	181	114	114		
Concours bancaires courants	1 239	1 211	1 211		
Intérêts courus	34	31	31		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 273	1 242	1 242		
Total emprunts et dettes financières	13 864	12 124	4 095	8 029	

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/03/2020
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 410	-62	700	2 280	10 768
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	12 410	-62	700	2 280	10 768
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	181	0	208	274	114
Total emprunts et dettes financières diverses	181	0	208	274	114
Concours bancaires courants	1 239			27	1 211
Intérêts courus	34	0		3	31
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 273	0		31	1 242
Total	13 864	-63	908	2 585	12 124

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2019	31/03/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	17 127	18 208	18 208	0	0

en K€	31/03/2019	31/03/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	890	953	953	0	0
Dettes fiscales et sociales	12 834	13 572	13 572	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	35	5	5	0	0
Comptes-courants créditeurs	1 677	671	671	0	0
Dettes diverses	120	180	180	0	0
Produits constatés d'avance	8 244	3 461	3 461	0	0
Total	23 800	18 842	18 842	0	0

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Holdings	0	0
SCI	45	86
Sociétés Activité France	67 815	59 682
Sociétés Activité International	34 937	34 254
	102 796	94 022

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	407	238
Subventions d'exploitation	1	0
Autres produits d'exploitation	38	6
Transferts de charges d'exploitation	395	341
Production stockée et immobilisée	-627	193
Total	214	778

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Achats de sous traitance	15 211	13 475
Achats non stocks, matériels et fournitures	-480	766
Achats de marchandises et variation de stocks	29 102	24 948
Total	43 833	39 189

5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Autres achats et charges externes	14 814	13 369
Autres charges	342	131
Total	15 156	13 500

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Rémunération de personnel	27 141	25 180
Charges sociales	10 436	9 928
Participation des salariés	112	305
Total	37 689	35 413

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	597	649
Dotations aux amortissement sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	678	460
Total DAP exploitation	1 293	1 127

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Produits financiers		
Autres produits de participation	0	0
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement	9	39
Gains de change	16	40
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	16	14
Total Produits financiers	48	94
Charges financières		
Dotations aux provisions	238	0
Intérêts et charges assimilées	271	288
Pertes de change	36	17
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2
Autres charges financières	25	14
Total Charges financières	569	321
Résultat financier	-521	-227

Une dotation aux provisions a été constatée chez TCA.

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	226	103
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels		0
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	68	3 076
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers	5	11
Autres produits exceptionnels	1 349	
Reprises de provisions exceptionnelles	11	250
Transferts de charges exceptionnelles		
Total Produits exceptionnels	1 658	3 440
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		26
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
VCN des immobilisations incorporelles cédées		3
VCN des immobilisations corporelles cédées	6	2 189
VCN des immobilisations financières cédées	5	
Autres charges exceptionnelles	0	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	373	773
Total Charges exceptionnelles	638	2 990
Résultat exceptionnel	1 020	451

Le résultat exceptionnel inclut notamment l'impact de déconsolidation de la société IDR (+653 k€).

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

en K€	31/03/2020	31/03/2019	Variation
Impôts différés actif	559	556	3
Impôts différés passif	-178	-172	-6
Impôts différés (position "nette")	380	384	-3
Impact sur les réserves consolidées	384	513	-129
Impact sur le résultat consolidé	43	-129	172
Mouvements de périmètre	-47		-47
Impact sur les capitaux propres consolidés	380	384	-4

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Décalages temporaires	171	130
Reports fiscaux déficitaires	43	207
Frais d'acquisition de titres		
Indemnité de départ à la retraite	423	384
Total ID Actifs	637	721
Justes valeur actifs amortissables	-114	-126
Crédit-Bail	-63	-68
Provisions réglementées	-60	-54
Décalages temporaires	-16	
Total ID Passifs	-253	-248
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	559	581
Impôts différés passifs	-178	-172

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés TCM, TCB, TCS, P. MAURICIUS et TCK en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Impôt exigible	1 469	1 460
Charges (produits) d'impôts différés	-43	131
Impôts sur les résultats	1 426	1 591

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amortis EA)	2 145	2 751
Dont IS (1)	1 426	1 616
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	3 571	4 366
Impôt théorique au taux en vigueur (28%) (2)	1 000	1 223
Différence d'impôts (1) - (2)	426	393
Décalages permanents	19	62
Pertes non activées	282	268
Utilisation déficit antérieur non activé		-3
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N		
Crédits impôts	18	-155
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	20	-1
Impact variation taux IS	13	77
Impact dépréciation des écarts d'acquisition		0
Retenue à la source	95	133
Plus value non imposable		
Autres décalages	-21	-13
Différence d'impôts	426	368

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019
Total	589	627
Dont entrée de périmètre		

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 105 K€.

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Actif immobilisé			
	31/03/2019		31/03/2020	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	143	9%	432	4%
SCI	1 378	47%	1 306	12%
Sociétés Activité France	8 471	32%	8 469	77%
Sociétés Activité International	741	11%	833	8%
Total	10 734	100%	11 040	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2019		31/03/2020	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	0	0%	0	0%
SCI	86	0%	45	0%
Sociétés Activité France	59 682	63%	67 815	66%
Sociétés Activité International	34 254	36%	34 937	34%
Total	94 022	100%	102 796	100%

8.3. Ventilation du résultat net (part groupe)

en K€	Résultat net			
	31/03/2019		31/03/2020	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	-128	-7%	314	15%
SCI	220	12%	-39	-2%
Sociétés Activité France	919	49%	2 388	115%
Sociétés Activité International	863	46%	-581	-28%
Total	1 874	100%	2 082	100%

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 442 170 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMITE STRATEGIQUE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 28 AOUT 2020

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle notamment pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 mars 2020, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes qui traduisent la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 903 566 € contre 1 154 919 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 21,76 %.

Il convient d'ajouter à cette somme les montants suivants :

- | | |
|--|----------|
| – Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges : | 40 967 € |
| – Autres produits : | 17 € |

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 944 551 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 982 985 € et comprennent les postes suivants :

- | | |
|--|-----------|
| – Autres charges externes : | 217 751 € |
| – Impôts, taxes et versements assimilés : | 125 567 € |
| – Salaires et traitements : | 439 191 € |
| – Charges sociales : | 193 113 € |
| – Dotations aux amortissements sur immobilisations : | 7 358 € |
| – Autres charges : | 3 € |

1



Le résultat d'exploitation est en conséquence déficitaire d'un montant de 38 434 €, contre -38 390 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 1 055 788 € et de 226 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 1 017 127 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à 9 373 €.

L'impôt sur les sociétés provisionné au titre de l'exercice écoulé s'élève à 24 474 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 1 002 027,23 €.

B. COMMENTAIRES – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE – PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES

En tant que société holding, nous déterminons, conduisons et contrôlons la politique générale de nos filiales.

Dans ce cadre :

- Nous définissons la stratégie générale et les orientations fondamentales du Groupe, ainsi que les méthodes et les procédures générales du Groupe ;
- Nous définissons les synergies entre nos filiales de manière à leur permettre de partager et mettre en œuvre les expériences et les savoir-faire du Groupe.

Enfin, nous attirons votre attention sur les mentions portées en annexe des comptes annuels au paragraphe : « Faits caractéristiques de l'exercice – Evènements principaux ».

C. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

D. INVESTISSEMENTS

Il a été investi au cours de l'exercice une somme globale de 93 598 € se décomposant comme suit :

- | | |
|---|----------|
| – Matériel de transport : | 90 000 € |
| – Matériel de bureau et mobilier informatique : | 3 598 € |

Il a par ailleurs été mis au rebut ou cédé divers biens pour un montant de 16 328 €.

II. BILAN

A. EXAMEN DES POSTES D'ACTIF

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant brut, à la somme de 104 221 € au 31 mars 2020 et à la somme de 96 062 € après amortissements.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 15 743 675 €.

Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 864 892 €, dont 12 563 € de charges constatées d'avance.



Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant de 99 660 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

B. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF

Le capital social est de 9 442 170 € et le montant des capitaux propres de 15 993 071 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 711 559 € et comprend les postes suivants :

– Emprunts et dettes financières diverses :	500 226 €
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	48 454 €
– Dettes fiscales et sociales :	150 877 €
– Autres dettes :	12 000 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Depuis la clôture de l'exercice écoulé, la crise liée au Covid-19 est apparue progressivement au cours du premier trimestre, accompagnée de mesures de confinement des personnes décrétées par le gouvernement depuis le 17 mars dernier.

Cette crise sanitaire mondiale engendre d'importants impacts sur l'environnement économique, avec notamment la fermeture de certaines zones d'activités, la modification des rythmes de production mais également la modification des modes de vie et de consommation.

L'ensemble des conséquences et des enjeux ne peuvent pas encore être appréciés à ce jour et les incertitudes sont nombreuses.

Dans ce contexte, nous avons étudié l'ensemble des dispositifs mis en place par le gouvernement pour aider les entreprises et auxquels nous pouvions prétendre en matière notamment de chômage partiel, report de charges, impôts, taxes et cotisations, renégociation et échelonnement de nos engagements.

Les dispositifs auxquels nous pouvions prétendre ont été activés. Nous restons attentifs aux nouvelles mesures qui pourraient être prises par voie d'ordonnances dans un contexte qui ne cesse d'évoluer.

Nous restons toutefois inquiets sur les perspectives qui demeurent très incertaines à ce stade et sur les conditions de redémarrage de l'activité.

Différents plans de sortie de crise sont en cours d'élaboration et seront ajustés en fonction de l'évolution de la situation.

IV. PARTICIPATIONS

A. ACCROISSEMENT DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE

La société a augmenté, moyennant un prix de 203 700 €, sa participation dans la société ELYSE TECHNOLOGY qui est passée de 15 % à 26,15 %.

B. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

1. Société ELYSE TECHNOLOGIE

Notre participation dans cette société est de 26,15 %.

La société ELYSE TECHNOLOGIE a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un chiffre d'affaires hors taxes de 1 000 € et a constaté une perte de 41 535 €.

2. Société PARLYM

Notre participation dans cette société est de 99,99 %.

La société PARLYM a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, un chiffre d'affaires hors taxes de 9 754 229 € et a constaté un bénéfice de 3 617 378 €.

C. PART DU CAPITAL DETENUE PAR LES SOCIETES CONTROLEES

La société que nous contrôlons ne détient indirectement aucune action de notre capital.

V. APPROBATION DES COMPTES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 1 002 027,23 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- une somme de 50 101,36 €
représentant 5 % du bénéfice, au compte de Réserve légale,

Nous vous proposons ensuite de distribuer le solde du bénéfice s'élevant à 951 925,87 € et de prélever la somme de 1 048 074,13 € sur le compte Autres réserves de façon à porter le montant du dividende distribué à 2 000 000 €, soit 2,1182 € par action.

Le dividende serait mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de



17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

VI. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2019	1 000 000 €	40 %	50 652 €
31 mars 2018	800 000 €	40 %	40 522 €
31 mars 2017	1 000 000€	40 %	50 652€

VII. DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 91 145 €, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même Code.

VIII. COMPTES CONSOLIDES

La société établissant des comptes consolidés, ces derniers sont soumis à votre approbation, conformément à l'article L.225-100-2 du code de commerce.

En conséquence, vous trouverez ci-joints les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 mars 2020, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, ainsi que le rapport sur la gestion du groupe et le rapport établi par les commissaires aux comptes sur ces comptes et ce rapport de gestion.

A. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 mars 2020, le périmètre de consolidation du groupe ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS comprenait les sociétés suivantes :

- Société PARLYM	99,99 %
- Société PARLYM INTERNATIONAL	100,00 %
- Société SOPREN	99,98 %
- Société SUD EST CALCUL	100,00 %
- Société DE VIRIS	100,00 %
- Société SCI LA GARANCE	100,00 %
- Société PARMAFRIQUE	100,00 %
- Société PERITEC INGENIERIE	100,00 %

- Société GIE INGENESYS	50,00 %
- Société SCI DAHLIAS	100,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN AFRIQUE	49,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN SENEGAL	49,00 %
- Société PARLYM BANGLADESH	99,99 %
- Société PARLYM CAMEROUN	100,00 %
- TBAI	90,00 %
- EAT	100,00 %
- PARLYM MAURICIUS	79,73 %
- TC MAURICIUS	49,00 %
- ACI	86,00%
- SOMAGEP	95,00%
- PLCB	92,50%
- PLCB ASIA France	50,00%
- PLCB ASIA Corée	100,00%
- PLCB GABON	100,00%
- PARLYM MONACO	100,00%
- PARLYM MADAGASCAR	50,00%

Les sociétés suivantes ont été déconsolidées :

- SCI DICI
- JASMIN
- TCB
- TC KENYA
- IDR

B. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2020 EN K€

	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	102 796	94 022
Autres produits d'exploitation	214	778
Achats consommés et sous-traitance	-43 833	-39 189
Charges de personnel	-37 689	-35 413

Impôts et taxes	-1 969	-1 678
Autres charges d'exploitation	-15 156	-13 500
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 293	-1 127
Résultat d'exploitation	3 072	3 894
Résultat financier	-521	-226
Résultat courant des entreprises intégrées	2 551	3 667
Résultat exceptionnel	1 020	451
Impôts sur les résultats	-1 426	-1 590
Résultat net des entreprises intégrées	2 145	2 528
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalences	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 145	2 528
Intérêts minoritaires	63	653
Résultat net (part du groupe)	2 082	1 874
Résultat par action	2,50	2,25
Résultat dilué par action	2,50	2,25

C. PRESENTATION DU BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2020 EN K€

a) Examen des postes d'actif

	Exercice 2020	Exercice 2019
Ecarts d'acquisition	7 813	7 706

Immobilisations incorporelles	214	218
Immobilisations corporelles	2 289	2 301
Immobilisations financières	650	506
Titres mis en équivalence	0	0
Actif immobilisé	10 966	10 734
Stocks et en-cours	3 354	3 733
Clients et comptes rattachés	34 031	36 203
Autres r�cances et comptes de r�gularisation	7 295	6 913
Imp�ts diff�r�s actifs	559	556
Valeurs mobili�res de placement	0	0
Disponibilit�s	18 172	20 487
Actif circulant	63 411	67 891
Total de l'actif	74 377	78 625

b) Examen des postes de passif

	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital	9 442	8 321
Primes	851	293
R�serves consolid�es	10 502	9 677
R�sultat consolid�	2 082	1 874
Capitaux propres (part du groupe)	022 878	20 165

Intérêts minoritaires	212	1 661
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques et charges	1 935	1 837
Impôts différés passif	178	172
Provisions pour risques et charges	2 113	2 009
Emprunts et dettes financières	12 124	13 864
Fournisseurs et comptes rattachés	18 208	17 127
Autres dettes et comptes de régularisation	18 842	23 800
Dettes	49 175	54 790
Total du passif	74 377	78 625

D. SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE

La crise sanitaire du Covid-19 (ayant nécessité la mise en place d'un confinement entre le 16 mars 2020 et 11 mai 2020) a très peu impacté les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 mars 2020.

Après le 1^{er} avril 2020, les réserves financières du Groupe ont permis d'amortir la baisse d'activité engendrée par la crise sanitaire.

Pour l'exercice arrêté au 31 mars 2021, nous prévoyons de maintenir un chiffre d'affaires au même niveau que celui constaté au 31 mars 2020.

Enfin, la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Toutefois, la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 31 mars 2020 n'est pas de nature à remettre en cause sa continuité d'exploitation.

E. ACTIVITE DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que le groupe n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

F. EVENEMENTS IMPORTANTS POUR LE GROUPE SURVENU DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun autre évènement significatif que ceux stipulés dans la section III de ce document ne sont survenus depuis le début de l'exercice en cours.

IX. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 al. 1 et D 441-4, I et II du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

X. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

XI. EXAMEN DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITE STRATEGIQUE

Les mandats de membre du comité stratégique de :

- Johann CHARRIER,
- Nathalie CAUSSE,
- Olivier TAHON,

arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.

XII. CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner au président, aux directeurs généraux et aux membres du comité stratégique quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Le Comité Stratégique



**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)**

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	5 550	10 330				10 330	86 411	3 249				3 249
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	2.55 % HT	4.74 % HT				4.74 % HT						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							9.56 % HT	0.36 % HT				0.36% HT
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					



J. CAUSSE & ASSOCIES

Sylvain RIEU

Commissaire aux Comptes titulaire
91, avenue de l'Arrousaire - BP 80622
84031 Avignon



Johan AZALBERT

Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch - BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SAS au capital de 9 442 170 €
Siège social : 1 rue du Dr Zamenhof
13016 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 528 556 806

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2020



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2020

Aux associés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale], nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le comité stratégique le 30 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice – Evénements principaux » de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte du COVID 19 qui indique qu'un ajustement des comptes annuels clos au 31/03/2020 a eu lieu, à savoir que les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

A la date d'arrêt des comptes, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par le groupe.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2020 s'établit à 7 813 K€, font l'objet d'un test de dépréciation conformément à ce que mentionne la note 3.2.3.2 de l'annexe ;
- Le traitement du différentiel des dates de clôture avec certaines filiales est décrit dans la note 2.5 de l'annexe ;
- Le retraitement des contrats de crédits-bails immobiliers est décrit dans la note 4.4 de l'annexe ;
- La provision pour indemnités de départ à la retraite qui s'élève à 1 724K€ est déterminée selon les modalités mentionnées dans la note 4.12.2 de l'annexe.

Nous avons vérifié que, sur ces points, l'annexe des comptes donne une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Stratégique arrêté le 30 juillet 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Comité Stratégique.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon le 3 Août 2020
Les Commissaires aux Comptes

J. CAUSSE & ASSOCIES

Sylvain Rieunier
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TALENZ ARRES AUDIT

Johan AZALBERT
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Note n°	31/03/2020 (12 mois)	31/03/2019 (12 mois)
Ecart d'acquisition	4.1	7 813	7 706
Immobilisations incorporelles	4.2	214	218
Immobilisations corporelles	4.3	2 289	2 301
Immobilisations financières	4.5	650	509
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		10 966	10 734
Stocks et en-cours	4.6	3 354	3 733
Clients et comptes rattachés	4.7	34 031	36 203
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	7 295	6 913
Impôts différés actifs	6.1	559	556
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités	4.10	18 172	20 487
Actif circulant		63 411	67 891
Total de l'actif		74 377	78 625

PASSIF (K€)	Note n°	31/03/2020	31/03/2019
Capital	4.11	9 442	8 321
Primes		851	293
Réserves consolidées		10 502	9 677
Résultat consolidé		2 082	1 874
Capitaux propres (part du groupe)		22 878	20 165
Intérêts minoritaires		212	1 661
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	1 935	1 837
Impôts différés passif	6.1	178	172
Provisions pour risques et charges	7.1.11	2 113	2 009
Emprunts et dettes financières	4.13	12 124	13 864
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	18 208	17 127
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	18 842	23 800
Dettes		49 175	54 790
Total du Passif		74 377	78 625

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]



Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Chiffre d'affaires	102 796	94 022
Autres produits d'exploitation	214	778
Achats consommés et sous-traitance	-43 833	-39 189
Charges de personnel	-37 689	-35 413
Impôts et taxes	-1 969	-1 678
Autres charges d'exploitation	-15 156	-13 500
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 293	-1 127
Résultat d'exploitation	3 072	3 894
Résultat financier	-521	-226
Résultat courant des entreprises intégrées	2 551	3 667
Résultat exceptionnel	1 020	451
Impôts sur les résultats	-1 426	-1 590
Résultat net des entreprises intégrées	2 145	2 528
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 145	2 528
Intérêts minoritaires	63	653
Résultat net (part du groupe)	2 082	1 874
Résultat par action	2,50	2,25
Résultat dilué par action	2,50	2,25

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France)



Tableau des flux de trésorerie

en K€		31/03/2020	31/03/2019
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	2 145	2 528
	Amortissement des immobilisations	1 052	719
	Variation des provisions	178	584
	Plus et moins values de cession	-62	-895
	Impôts différés	-43	132
	Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		3 270	3 068
Ecart de conversion sur la CAF			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	88	-104
	Transferts de charges à répartir		
	Variation des créances d'exploitation	-844	2 793
	Variation des dettes d'exploitation	-972	5 052
	Variation nette exploitation	-1 728	7 741
	Variation nette hors exploitation		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-1 728	7 741
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		1 542	10 809
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisition d'immobilisations	-558	-768
	Variation des dettes et créances sur immobilisations		35
	Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	73	3 076
	Autres	-354	
	Décaissement sur acquisition immobilisations financières	-232	-77
	Encaissement sur cession immobilisations financières		213
Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation		-253	-5 337
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		(1 324)	(2 858)
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports	1 679	
	Correction d'erreur		
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-1 075	-1 462
	Dividendes versés aux minoritaires		
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires	-1 491	
	Financements divers		-4
Encaissements provenant d'emprunts		700	6 090
Remboursement d'emprunts		-2 349	-2 957
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		(2 536)	1 667
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)		(2 318)	9 618
Incidences des variations de taux de change			-17
TRESORERIE A L'OUVERTURE (3)		31/03/2019	19 248
TRESORERIE A LA CLOTURE (3)		31/03/2020	16 930

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International (Imprimé en France).



Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2018	8 321	293	8 744	1 751	19 109	1 477	20 587
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 751	-1 751	0		0
Résultat de l'exercice				1 874	1 874	653	2 527
Dividendes distribués			-800		-800	-662	-1 462
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			-18		-18	1	-18
Entrées de périmètre					0	192	192
Variation du pourcentage d'intérêt					0		0
Solde au 31/03/2019	8 321	293	9 677	1 874	20 166	1 661	21 826
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 874	-1 874	0		0
Résultat de l'exercice				2 082	2 082	63	2 145
Dividendes distribués			-1 051		-1 051	-23	-1 074
Variations du capital de l'entreprise consolidante	1 121	558			1 679		1 679
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			0	-3	-3	1	-3
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt					0	-1 491	-1 491
Solde au 31/03/2020	9 442	851	10 500	2 080	22 873	210	23 083

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France].



1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Création d'une filiale :

- Transformation de l'établissement au Gabon en filiale de PLCB SAS sous la dénomination PLCB GABON.

Sortie de plusieurs sociétés :

- La SCI DICI est en cours de liquidation. Elle a été déconsolidée.
- La SCI JASMIN est en cours de liquidation. Elle a été déconsolidée.
- La société IDR est en cours de liquidation. Elle a été déconsolidée.
- La société TROUVAY AND CAUVIN BURKINA a été liquidée. Elle a été déconsolidée.
- La société TROUVAY AND CAUVIN KENYA a été liquidée le 11/01/2020. Elle a été déconsolidée.

Enfin, la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Toutefois, la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 31 mars 2020 n'est pas de nature à remettre en cause sa continuité d'exploitation.

1.2. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture.

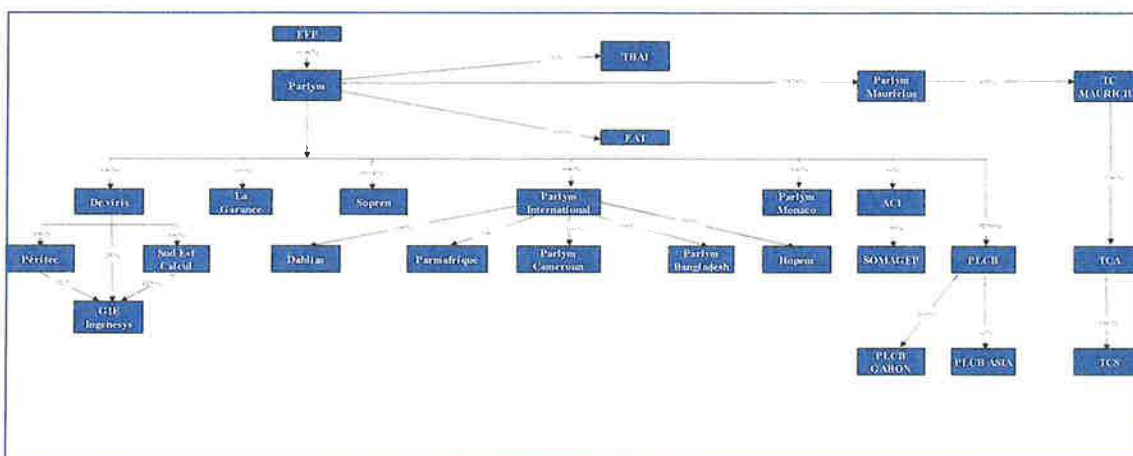
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.1.

2.2. Organigramme au 31 mars 2020



2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Le poste « titres de participation » comprend essentiellement :

	% contrôle	Brut	Provision	Net
Parlym SAS	99,99 %	502 714 €	502 714 €	-
TCA	49,00 %	222 670 €	148 843 €	73 827 €
EFP	Société mère	205 201 €	-	205 201 €

La société Elyse Technologie a été acquise en 2016. EFP détient Elyse Technologie à hauteur de 26%, cependant, cette société a été exclue du périmètre de consolidation. Le groupe n'exerce pas d'influence, dite notable et ne siège pas à l'organe de direction. C'est la raison pour laquelle, elle a été considérée comme non consolidable.

2.5. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date de clôture	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engineering and Finance Partners (E.F.P.)	Marseille (France)	528556806	31/03/2020	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2020	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
Sopren SARI	Marseille (France)	317809630	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Sud Est Calcul SARI	Marseille (France)	349372292	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
Péritec SARI	Marseille (France)	488047390	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
EAT	Suresne (France)	383195021	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
ACI	Chaponnay (France)	404442063	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
PLCB	Gelos (France)	514789353	31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	2
PLCB GABON	Port Gentil (GABON)		31/03/2020	01/01/2020 au 31/03/2020	3 mois	3
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	/	0 mois	4
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2019	/	0 mois	4
TCR	Ouaga (Burkina Faso)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	5
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	6
IDR	Castres (France)	401010095	31/12/2019	/	0 mois	4
PARLYM MONACO	Monaco		31/12/2019	01/04/2019 au 31/03/2020	12 mois	1

© 2020 KPMG SA, société anonyme, expert-comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative ("KPMG IC") à droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Marseille

Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2020) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2019. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020.

(3) La société PLCB GABON a été créée le 12/12/2019. Le résultat a donc été intégré pour 3 mois, soit du 01/01/2020 au 31/03/2020.

(4) Les SCI DICI et JASMIN ainsi que la société IDR sont en cours de liquidation à la date de clôture de l'exercice. Les sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation et il n'y a pas eu d'activité résiduelle.

(5) La société TC BURKINA est en cours de liquidation à la date de clôture de l'exercice. La société a été exclue du périmètre de consolidation. Il y a eu une activité résiduelle sur l'exercice.

(6) La société TC KENYA a été liquidée le 11/01/2020. Elle a donc été déconsolidée à la clôture de l'exercice. L'activité résiduelle a cependant été intégrée.

2.6. Entrées de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos le 31 mars 2020 a été caractérisé par l'acquisition de PLCB GABON :

PLCB GABON :

La société PLCB GABON est entrée dans le périmètre de consolidation via la transformation de la succursale Gabon en société distincte de PLCB SAS. Elle est détenue par PLCB SAS à hauteur de 100 %. La société a été intégrée à partir du 1^{er} janvier 2020. L'opération n'a pas généré d'écart d'acquisition :

- Chiffre d'affaires : 149 K€ ;
- Résultat d'exploitation : 23 K€ ;
- Résultat net : 15 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).



- Emprunts bancaires : Néant.

2.7. Sorties de périmètre

Plusieurs sorties de périmètre ont été réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 :

SCI DICI :

La SCI DICI détenue à 100 % par PARMAFRIQUE est en cours de liquidation à la date de clôture. La société n'a pas eu d'activités résiduelles au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

SCI JASMIN :

La SCI JASMIN détenue à 100 % par PARMAFRIQUE est en cours de liquidation à la date de clôture. La société n'a pas eu d'activités résiduelles au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

IDR :

IDR détenue à 51 % par PARLYM SAS est en cours de liquidation à la date de clôture. La société n'a pas eu d'activités résiduelles au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

Elle a été déconsolidée car le groupe n'est plus en situation de contrôle au sens consolidé du terme.

Les titres sont maintenus en consolidation et figés à leur valeur consolidée du bilan précédent (après plafonnement à 0).

TC Burkina :

TC BURKINA détenue à 100 % par TC AFRIQUE est en cours de liquidation à la date de clôture. La société a eu une activité résiduelle au cours de l'exercice.

- Chiffre d'Affaires : 106 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 8 K€ ;
- Résultat net : - 23 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

TC Kenya :

TC KENYA détenue à 100 % par TC MAURITIUS a été liquidée le 11 janvier 2020. La société a eu une activité résiduelle au cours de l'exercice.

- Chiffre d'Affaires : 183 K€ ;
- Résultat d'exploitation : 169 K€ ;
- Résultat net : 116 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.8. Variation des pourcentages d'intérêts

Les mouvements sur les détentions des titres sont les suivants :

- La société HCA a apporté 10% des titres TBAI à PARLYM SAS pour un montant de 114 623 €. Cette opération porte à 90 % le pourcentage de détention de la société TBAI.
- La société HCA a apporté 30% des titres DE VIRIS à PARLYM SAS pour un montant de 1 342 699 €. Cette opération porte à 100 % le pourcentage de détention de la société DE VIRIS. Cette opération entraîne également une variation sur les filiales de DE VIRIS à savoir SEC et PERITEC passant de 70% à 100% ainsi que le GIE qui passe de 35 % à 50% de détention.
- La société HCA a apporté 20% des titres EAT à PARLYM SAS pour un montant de 113 102 €. Cette opération porte à 100 % le pourcentage de détention de la société EAT.
- La société ACI a acquis 10% des titres de SOMAGEP pour un montant de 31 564 €. Cette opération porte à 81,70% le pourcentage de détention de SOMAGEP.

2.9. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2020 total	Entrées 2020	Hors entrées 2020	Impact changement méthode de consolidation	31/03/2019 total	Dont sorties en 2020	31/03/2019 hors sorties 2020	Variation période constante en K€	Variation période constante en %
Chiffres d'affaires	102 798	149	102 847		94 022	2 486	91 536	11 111	12,1%
Résultat d'exploitation	3 072	23	3 049		3 888	-1 051	4 939	-1 890	-38,3%
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	2 082	15	2 067		2 528	-740	3 268	-1 201	-36,8%

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France]

COMMISSARIAT AUX COMPTES
STALENZARES
AUDIT
Cour

13

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1er janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2019 et 31 mars 2020 Cf. § 2.5. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP, a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice au titre de l'application de la nouvelle réglementation s'élevaient à 557 K€. Elles ont été annulées cet exercice car elles

concernaient une société déconsolidée au 31/3/2020 (IDR).

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	N/A
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du

CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés IDR, PLCB SAS, PLCB COREE DU SUD, TCS, TCB, P. MAURICIUS, TCK et TCM.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS à 28 % dans les comptes consolidés du groupe EFP. Il n'a pas été tenu compte de la modification future à 25 %. L'impact estimé de 21 K€ étant non significatif.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif (environ 1 K€) sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.



4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]



en K€	Date d'acquisition	31/03/2019	Augmentation	Diminution	31/03/2020
Valeurs brutes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	2 138			2 138
	Groupe Parlym (usufruit)	293			293
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	66	166		232
	IDR	709		343	366
	TBAI	269	47		316
	EAT	2 397		112	2 285
	TCM	136			136
	TCK	352	7		359
	ACI	1 399			1 399
	PLCB SAS	3 257			3 257
	SOMAGEP	58	7		65
	PLCB COREE	5			5
Total Ecarts d'acquisition Bruts		11 325	227	455	11 097
Amortissements et dépréciations	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	1 061			1 061
	Groupe Parlym (usufruit)	163			163
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	-10			-10
	IDR	709		343	366
	TBAI	33			33
	EAT	928			928
	TCM	136			136
	TCK	352	8		360
	ACI				
	PLCB SAS				
	SOMAGEP				
	PLCB COREE				
Total Amortissements et dépréciations		3 619	8	343	3 284
Valeurs nettes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym				
	Groupe Parlym	1 077			1 077
	Groupe Parlym (usufruit)	130			130
	TCA				
	DE VIRIS	76	166		242
	IDR	0			0
	TBAI	236	47		283
	EAT	1 469		112	1 357
	TCM	0			0
	TCK		-1		-1
	ACI	1 399			1 399
	PLCB SAS	3 257			3 257
	SOMAGEP	58	7		65
	PLCB COREE	5			5
Total Ecarts d'acquisition Nets		7 707	219	112	7 814

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

COMMISSARIAT AUX COMPTES
STALENZARES
AUDIT
Cour 25



Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

Les variations des écarts d'acquisition sur l'exercice sont liées :

- A l'acquisition des parts minoritaires de TBAI. Cette opération générant un écart d'acquisition de 47 K€ ;
- A l'acquisition des parts minoritaires de la société De Viris. Cette opération générant un écart d'acquisition de 165 K€ ;
- A la dépréciation de la totalité des écarts d'acquisition concernant la société IDR pour 343 K€.

Il n'a pas été constaté d'écarts d'acquisition négatifs.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2020
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	11			14		-3
	Concessions, brevets, marques	1 603	-25	233	158	0	1 654
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total brut	1 614	-25	233	172	0	1 651
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1			0		1
	Concessions, brevets, marques	1 395	-20	230	171	0	1 436
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total amort et dépréciations	1 397	-20	230	171	0	1 437
Valeurs netes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	10			13		-4
	Concessions, brevets, marques	208	-5	3	-12	0	218
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total net	218	-5	3	1	0	214

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.3. Immobilisations corporelles

en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2020
Terrains	128					128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	1 649		3			1 652
Constructions en crédit-bail	772					772
Installations techniques, matériel et outillage	168	-18	37	-44	0	231
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	2 729	-106	298	272	0	2 649
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	13		-13		0	
Total brut	5 459	-125	325	228	0	5 432
Terrains						
Terrains en crédit-bail						
Constructions	720		94		0	814
Constructions en crédit-bail	547			-17		564
Installations techniques, matériel et outillage	69	-8	68	6	0	123
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	1 822	-103	158	236	0	1 642
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total amortissements et dépréciations	3 158	-110	319	224	0	3 142
Terrains	128					128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	929		-91		0	838
Constructions en crédit-bail	225			17		208
Installations techniques, matériel et outillage	99	-11	-31	-50	0	108
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	908	-3	140	36	0	1 006
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	13		-13		0	
Total net	2 301	-14	6	4	0	2 289

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (Inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-564	208	225
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-564	208	225

4.5. Immobilisations financières

Immobilisations financières						
en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2020
Valeurs brutes						
Titres de participations	2	503	279		149	933
Créances rattachées à des participations	1	0	19	0		21
Prêts	10				0	10
Autres immobilisations financières	497	-91	15	82	0	338
Total brut	509	412	313	81	148	1 301
Dépréciations						
Titres de participations		503		0	149	652
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total dépréciations		503		0	149	652
Valeurs nettes						
Titres de participations	2		279	0	0	281
Créances rattachées à des participations	1	0	19	0		21
Prêts	10				0	10
Autres immobilisations financières	497	-91	15	82	0	338
Total net	509	-91	313	81	-1	649

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Les travaux en cours sont principalement évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

	en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Variation	31/03/2020
Valeurs brutes	Matières premières			486	486
	En-cours	2 519	-210	-672	1 636
	Produits intermédiaires et finis			0	0
	Marchandises	1 330	-82	111	1 359
	Total brut	3 849	-292	-75	3 481
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	116		13	129
	Total dépréciations	116		13	129
Valeurs nettes	Matières premières			486	486
	En-cours	2 519	-210	-672	1 636
	Produits intermédiaires et finis			0	0
	Marchandises	1 214	-82	98	1 231
	Total net	3 733	-292	-88	3 353

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]



4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	Échéances		31/03/2019
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	35 515	35 515		37 414
Dépréciations créances clients	-1 484	-1 484		-1 211
Créances clients et comptes rattachés nettes	34 031	34 031		36 203

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation

Échéances des autres créances						
en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	877	877			877	660
Autres créances	3 768	3 176	296		3 768	4 707
Comptes courants débiteurs	296	296		-85	211	228
Charges constatées d'avance	2 440	2 440			2 440	1 318
Total Autres créances	7 380	6 788	296	-85	7 295	6 913

Méthode de dépréciation des créances :

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

en K€	31/03/2019	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2020
Sur stocks	115		13		129
Sur créances clients	1 210	-68	611	269	1 484
Sur autres créances			85		85
Sur placements					
Total dépréciations actifs circulants	1 325	-68	710	269	1 697

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Mouvements de périmètre	Dépréciation	31/03/2020	31/03/2019
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	18 172	-2 056		18 172	20 487
Total	18 172			18 172	20 487

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2020, le capital social se compose de 944 217 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il y a eu une augmentation de capital de 112 115 actions au cours de l'exercice.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2020
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 586	-5	144	0		1 724
Provisions pour grandes révisions						
Provisions pour restructuration						
Provisions pour litiges	241	-69	53	36		189
Provisions pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	11	-6	17			22
Ecart d'acquisition négatifs						
Provisions impôts différés passif	172		6			178
Total	2 009	-80	220	36		2 113

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survaleurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 220 K€, dont 6 K€ d'impôts différés, 70 K€ en exploitation et 144 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 36 K€, dont 36 K€ en exploitation,

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 67 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - 0.85 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2019 ;
 - 1.45 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2020 ;
 - 6.20 % et 6.45 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 410	10 768	2 739	8 029	
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	12 410	10 768	2 739	8 029	
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	181	114	114		
Total emprunts et dettes financières diverses	181	114	114		
Concours bancaires courants	1 239	1 211	1 211		
Intérêts courus	34	31	31		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 273	1 242	1 242		
Total emprunts et dettes financières	13 864	12 124	4 095	8 029	

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2019	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/03/2020
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 410	-62	700	2 280	10 768
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	12 410	-62	700	2 280	10 768
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	181	0	208	274	114
Total emprunts et dettes financières diverses	181	0	208	274	114
Concours bancaires courants	1 239			27	1 211
Intérêts courus	34	0		3	31
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 273	0		31	1 242
Total	13 864	-63	908	2 585	12 124

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2019	31/03/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	17 127	18 208	18 208	0	0

en K€	31/03/2019	31/03/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	890	953	953	0	0
Dettes fiscales et sociales	12 834	13 572	13 572	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	35	5	5	0	0
Comptes-courants créditeurs	1 677	671	671	0	0
Dettes diverses	120	180	180	0	0
Produits constatés d'avance	8 244	3 461	3 461	0	0
Total	23 800	18 842	18 842	0	0

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Holdings	0	0
SCI	45	86
Sociétés Activité France	67 815	59 682
Sociétés Activité International	34 937	34 254
	102 796	94 022

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	407	238
Subventions d'exploitation	1	0
Autres produits d'exploitation	38	6
Transferts de charges d'exploitation	395	341
Production stockée et immobilisée	-627	193
Total	214	778

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Achats de sous traitance	15 211	13 475
Achats non stocks, matériels et fournitures	-480	766
Achats de marchandises et variation de stocks	29 102	24 948
Total	43 833	39 189

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]



5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Autres achats et charges externes	14 814	13 369
Autres charges	342	131
Total	15 156	13 500

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Rémunération de personnel	27 141	25 180
Charges sociales	10 436	9 928
Participation des salariés	112	305
Total	37 689	35 413

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	597	649
Dotations aux amortissement sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	678	460
Total DAP exploitation	1 293	1 127

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Produits financiers		
Autres produits de participation	0	0
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement	9	39
Gains de change	16	40
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	16	14
Total Produits financiers	48	94
Charges financières		
Dotations aux provisions	238	0
Intérêts et charges assimilées	271	288
Pertes de change	36	17
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2
Autres charges financières	25	14
Total Charges financières	569	321
Résultat financier	-521	-227

Une dotation aux provisions a été constatée chez TCA.

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	226	103
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels		0
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	68	3 076
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers	5	11
Autres produits exceptionnels	1 349	
Reprises de provisions exceptionnelles	11	250
Transferts de charges exceptionnelles		
Total Produits exceptionnels	1 658	3 440
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		26
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
VCN des immobilisations incorporelles cédées		3
VCN des immobilisations corporelles cédées	6	2 189
VCN des immobilisations financières cédées	5	
Autres charges exceptionnelles	0	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	373	773
Total Charges exceptionnelles	638	2 990
Résultat exceptionnel	1 020	451

Le résultat exceptionnel inclut notamment l'impact de déconsolidation de la société IDR (+653 k€).

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

en K€	31/03/2020	31/03/2019	Variation
Impôts différés actif	559	556	3
Impôts différés passif	-178	-172	-6
Impôts différés (position "nette")	380	384	-3
Impact sur les réserves consolidées	384	513	-129
Impact sur le résultat consolidé	43	-129	172
Mouvements de périmètre	-47		-47
Impact sur les capitaux propres consolidés	380	384	-4

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.



6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

Impôts différés		
en K€	31/03/2020	31/03/2019
Décalages temporaires	118	171
Reports fiscaux déficitaires	24	43
Frais d'acquisition de titres		
Indemnité de départ à la retraite	478	423
Total ID Actifs	620	637
Justes valeur actifs amortissables	-102	-114
Crédit Bail	-58	-63
Provisions réglementées	-65	-60
Décalages temporaires	-16	-16
Total ID Passifs	-241	-253
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	559	556
Impôts différés passifs	-178	-172

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés TCM, TCB, TCS, P. MAURICIUS et TCK en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Impôt exigible	1 469	1 460
Charges (produits) d'impôts différés	-43	131
Impôts sur les résultats	1 426	1 591

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2020	31/03/2019
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amorts EA)	2 145	2 751
Dont IS (1)	1 426	1 616
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	3 571	4 366
Impôt théorique au taux en vigueur (28%) (2)	1 000	1 223
Différence d'impôts (1) - (2)	426	393
Décalages permanents	19	62
Pertes non activées	282	268
Utilisation déficit antérieur non activé		-3
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N		
Crédits impôts	18	-155
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	20	-1
Impact variation taux IS	13	77
Impact dépréciation des écarts d'acquisition		0
Retenue à la source	95	133
Plus value non imposable		
Autres décalages	-21	-13
Différence d'impôts	426	368

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International (Imprimé en France).



7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019
Total	589	627
Dont entrée de périmètre		

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 105 K€.



8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Actif immobilisé			
	31/03/2019		31/03/2020	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	143	9%	432	4%
SCI	1 378	47%	1 306	12%
Sociétés Activité France	8 471	32%	8 469	77%
Sociétés Activité International	741	11%	833	8%
Total	10 734	100%	11 040	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2019		31/03/2020	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	0	0%	0	0%
SCI	86	0%	45	0%
Sociétés Activité France	59 682	63%	67 815	66%
Sociétés Activité International	34 254	36%	34 937	34%
Total	94 022	100%	102 796	100%

8.3. Ventilation du résultat net (part groupe)

en K€	Résultat net			
	31/03/2019		31/03/2020	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	-128	-7%	314	15%
SCI	220	12%	-39	-2%
Sociétés Activité France	919	49%	2 388	115%
Sociétés Activité International	863	46%	-581	-28%
Total	1 874	100%	2 082	100%

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France].



9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

